

Sommaire

| | |
|-------------------------------|----|
| Message du Maire | 2 |
| Extraits du Conseil municipal | 3 |
| Agenda 21 | 5 |
| Projets en cours | 8 |
| Communauté de Communes | 9 |
| Vie du Village | 12 |
| MJC du Vuache | 17 |
| Environnement | 20 |
| Infos | 23 |

Bloc Notes

Secrétariat de Mairie

Mardi de 7 h 30 à 17 h / Jeudi de 14 h à 19 h

Tél : 04.50.04.35.77. / Fax : 04.50.04.27.63.

Email : mairievulbens@orange.fr

www.vulbens.fr

La Poste

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 14 h 30 - 17 h 00

Mercredi : 16h45 – 18h45

Levée : 15 h

Tél : 04.50.04.37.91.

Assistante sociale

Mme Laurence MOREL vous reçoit sur rendez-vous (04.50.49.49.50.) en mairie de VULBENS, le 2^{ème} et le 4^{ème} mardi du mois, de 14h à 16h.

Déchèterie

***De novembre à février**

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Samedi de 9 h à 17 h 30

***De mars à octobre**

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Samedi de 9 h à 18 h

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le gardien au 04.50.04.64.08.

URGENCES

Pompiers : 18 S.M.U.R. : 15

Gendarmerie : 04.50.04.33.55

Centre anti-poison : 04.72.11.69.11

Vive l'été !



L'été est enfin là ! L'hiver et le printemps ont été longs et rudes, et nous en observons encore quelques stigmates comme des fuites dues au gel ou des routes et chemins cabossés par la rudesse du temps. Nous procédons, étape par étape, aux réparations.

Vous trouverez une nouvelle fois dans ce magazine une multitude d'informations sur la vie dynamique de notre commune. C'est l'occasion pour moi de remercier toute l'équipe qui œuvre, pratiquement au quotidien, autour de Suzanne Benoit, pour vous informer du mieux possible.

Été rime avec activités de plein air. J'en profite pour rappeler quelques règles du bien vivre ensemble : respecter les autres en étant attentif aux bruits surtout les soirs de week-end, respecter le règlement de la tonte des pelouses (règlement à disposition sur notre site internet www.vulbens.fr), respecter l'interdiction de pomper de l'eau dans les cours d'eau ou les sources naturelles de la commune. Des comportements contraires nuiraient gravement à notre environnement. Je compte sur votre esprit citoyen pour retenir ces quelques principes de bon sens.

Côté information, j'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture tant attendue de notre cabinet médical pour le 1^{er} octobre. La doctoresse Dorina TOBOSARU prendra ses fonctions comme médecin généraliste, avec une spécialité de pédiatrie. Elle vient de Roumanie. Nous avons déjà travaillé ensemble à plusieurs reprises et c'est une femme qui, au-delà de ses compétences reconnues par le Conseil de l'Ordre, possède une grande expérience. Je la trouve très à l'écoute et attentive.

Je suis certain que vous lui réserverez le meilleur accueil, comme nous savons le faire en Pays du Vuache.

L'opération Carré Nature démarre en septembre. Nous vous avons expliqué notre démarche, elle semble désormais attirer l'attention de nos députés. Je vous avoue que je suis très agréablement surpris : une vingtaine de jeunes de Vulbens et de Chevrier ont signé un compromis. La qualité du projet et surtout son accessibilité financière répondent à un véritable besoin. Nous souhaitons aller un cran plus loin en passant quelques accords avec des entreprises locales pour loger leurs employés. Par ailleurs, je ne résiste pas au plaisir de vous annoncer l'ouverture d'une boucherie et probablement d'une fromagerie dans les surfaces commerciales prévues au projet.

Vous découvrirez aussi dans ce numéro que nous sommes en passe de réussir notre pari, avec le déménagement fin juillet de notre « vieille » école vers la nouvelle école flambant neuve. Plusieurs d'entre vous ont souligné la qualité de la rénovation de la ferme Delorme-Sappey. Elle a repris toute sa majesté et sa place au sein de notre bourg !

Voici quelques sujets qui commencent à prendre définitivement forme et qui structurent notre bourg, tout comme la mise en conformité en eau et la sécurisation de l'entrée de Faramaz. C'est beaucoup de travail, d'heures passées en réunion, mais nous travaillons avec plaisir, en équipe solidaire, dans un esprit constructif et d'écoute, c'est finalement là ma plus belle fierté. Je vous souhaite un très bel été et de belles vacances.

Votre Maire, Frédéric Budan



Extraits du Conseil Municipal du 9 mai 2012

I. Marché de travaux / eau potable Faramaz / commande conjointe CCG

La commune de Vulbens profite des travaux d'extension de l'assainissement par la CCG à Faramaz pour renforcer une partie du réseau d'eau potable. Pour de meilleures conditions techniques, financières et de délai, un groupement de commandes entre la commune de Vulbens et la CCG a été créé par délibération du 1^{er} mars 2012. Suite à cette création et en application de l'article 28 du CMP, les pièces de la consultation ont été établies. Le marché comprend 2 lots, dont le lot n°1 - Réseau d'eaux usées concernant la CCG et le lot n°2 - Réseau d'eau potable pour VULBENS. Suite à l'avis publié le 1^{er} mars 2012 par la CCG avec expiration au 30 mars, douze offres d'entreprises sont parvenues dans les délais pour les lots n°1 et 2.

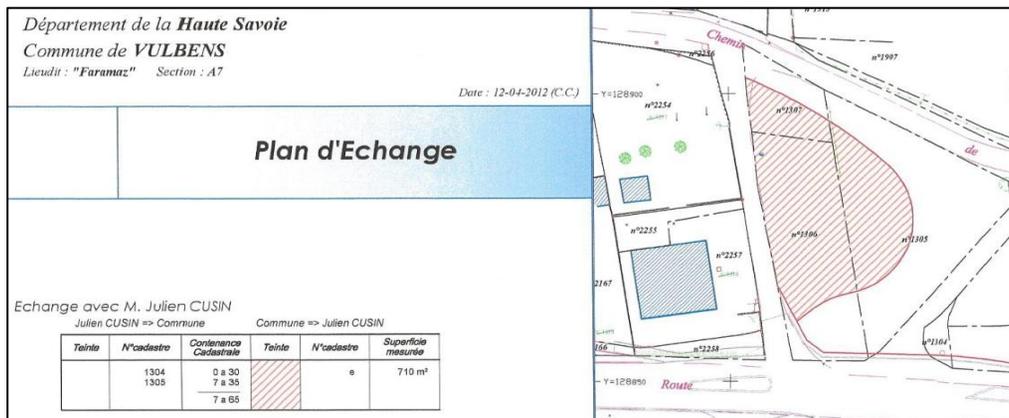
Après analyse des offres le 2 avril, la commission consultative s'est réunie le lundi 16 avril 2012 à 15h et propose de retenir le groupement d'entreprises Vuache TP / Gruaz, pour un montant de 467 778,44 € HT dont 95 966,64 € HT pour le lot 2 (réseau d'eau potable VULBENS), proposition retenue par le Conseil.

II. Echanges et achats de terrain Faramaz : CUSIN / BENOIT

Echange Commune / Julien CUSIN

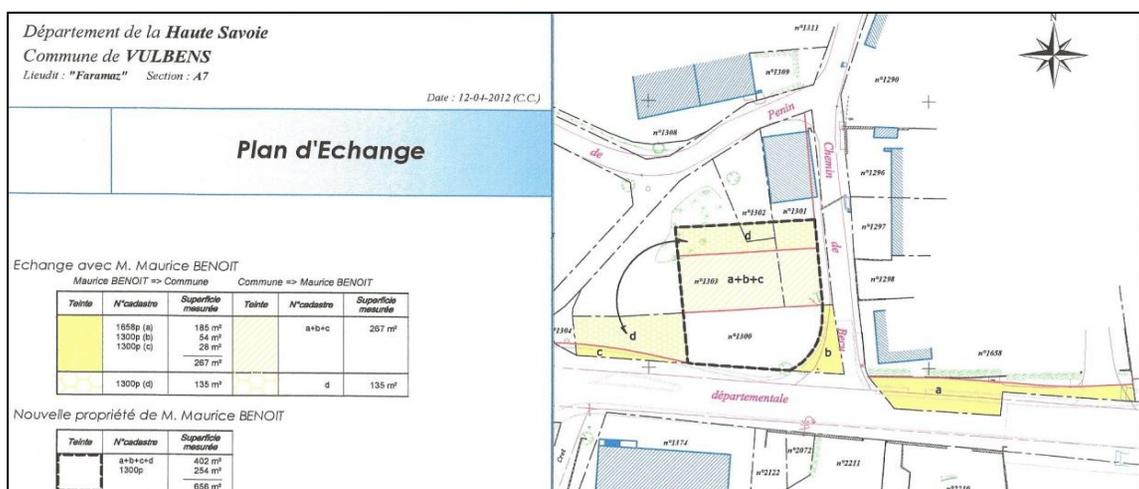
Julien CUSIN est actuellement propriétaire de 2 parcelles grevées de l'emplacement réservé n°13 pour équipements publics à savoir l'aménagement d'un giratoire à l'entrée de VULBENS.

La commune acquiert ces parcelles cadastrées A 1304 et A 1305 d'une surface totale de 765 m² en échange d'un terrain constructible adjacent reconstitué tel que présenté sur le plan ci après :



Echange de terrain Commune / Maurice BENOIT

Maurice BENOIT est actuellement propriétaire d'une parcelle grevée de l'emplacement réservé n°13 pour équipements publics à savoir l'aménagement d'un giratoire à l'entrée de VULBENS. L'aménagement du tourne à gauche à l'entrée de Faramaz nécessite les échanges de terrains selon le plan. Cet échange porte sur 402 m².



Extraits du Conseil Municipal du 9 mai 2012 (suite)

III. SIGETA : motion contre le projet de puits de recherche de gaz de schiste sur l'aire d'accueil intercommunale du SIGETA à VIRY

Un permis de forage a été accordé le 28 Mai 2009 par l'Etat au bénéfice de la Société eCORP France Limited pour la prospection et recherche de gaz de schiste, couvrant une surface d'environ 932 km², entre le pays de Gex et Annecy, comprenant l'ensemble du Canton de St-Julien-en-Genevois. Le puits d'exploration HU2 653 est situé sur le territoire de la Commune de Viry et plus précisément sur l'aire d'accueil intercommunale construite sur un terrain appartenant au SIGETA.

Les Elus composant le SIGETA (56 Maires et 4 Présidents d'E.P.C.I.) rappellent que cette aire a été créée pour respecter la loi Besson en matière d'accueil des gens du voyage. Il s'agit d'un établissement recevant du public. Cette aire accueille 32 familles.

Des fonds publics ont été mobilisés. En us et regard de cette réalisation comprenant 56 communes, le Conseil Municipal S'ELEVE CONTRE tout forage, toute recherche, toute exploitation liés au gaz de schiste et INTERDIT toute pénétration sur l'ensemble du tènement foncier lui appartenant à Viry hormis les élus, personnes et personnel liés à l'accueil des familles du voyage, et entreprises liées au bon fonctionnement de l'aire.

IV. Ventes de terrains ZA Chavannoux / SCI Bournonville & associés / SCI Rafizi / Melle Humbert

Commune / SCI Bournonville & associés

Monsieur BOURNONVILLE souhaite acquérir la parcelle de terrain ZL 86 de 1143 m² pour y bâtir ses ateliers afin de développer son activité de plombier avec un showroom, au prix de 38 € HT/m², soit un montant de vente de 43 434 € HT.

Commune / SCI Rafizi

Monsieur RAFIZI souhaite acquérir 2 parcelles de terrain de 1000 m² chacune sur la zone artisanale pour y bâtir ses ateliers afin de développer son activité de maçon / plâtrier / peintre, au prix de 38 € HT/m², soit un montant de vente de 76 000 € HT.

Commune / Humbert et Mendes De Sousa

Mlle HUMBERT et M. MENDES DE SOUSA CARVALHO souhaitent acquérir une parcelle de terrain de 2000 m² sur la zone artisanale pour y construire un atelier garage pour 2 roues, au prix de 38 € HT/m², soit un montant de vente de 76 000 € HT.

V. Achat d'un chariot élévateur thermique

Afin d'équiper les nouveaux ateliers de la commune, un chariot élévateur d'occasion a été acheté pour permettre le stockage de matériel sur la mezzanine à la société Hauterive logistique pour le prix de 6000 € HT, ce qui est compétitif par rapport au prix du neuf.

VI. Questions diverses

✓ Travaux :

- Le bassin vers le giratoire de Chevrier a été passé au kärcher par les agents communaux. Quelques blocs étaient descellés avant cette opération et seront remis en place rapidement.

- Il conviendra de demander à la CCG de remettre en état le chemin de Cologny qui s'affaisse déjà suite aux travaux de pose du réseau d'assainissement.

✓ Aménagement du territoire :

- Dans le cadre du projet « Carré nature » sous Vulbens, 17 compromis de vente été signés, dont 10 avec des jeunes de VULBENS et les autres avec des habitants du secteur. Cette commercialisation répond enfin aux besoins de la population et permettra à nos jeunes de rester dans leur village, ce qui était le but recherché.

- Les élus étaient invités à la journée « Les élus à la ferme » au GAEC du Sabot de Vénus à Savigny ; un élu de VULBENS s'y est rendu et a trouvé l'initiative réussie. Il est dommage que ce soit tombé le même jour que la journée de l'environnement de la commune.

Les comptes-rendus du conseil municipal, du SIAV et du SPCV sont à votre disposition en Mairie, sur le site internet de la commune www.vulbens.fr

Elections législatives

Inscrits : 745

Taux de participation : (424) 56.91 % Mme

DUBY-MULLER Virginie : (267) 64.49 %

M. MATHELIER Guillaume : (147) 35.50 %

URBANISME

Permis de construire du 1^{er} semestre 2012 instruits et acceptés :

M. Mme Di MARTINO/FROSSARD

Villa

M. Et Mme KOLLY

Abri voiture

M. JEAN COEUR

Projet «Carré Nature»

M.SCHEIDEGGER

Villa

M. Et Mme LARIGALDIE

Villa

M.DELFANE

Atelier ZAC Chavannoux

M. Et Mme MACCULI

Villa

Déclarations préalables : 11 accordées

LES DECHETS MENAGERS : REBUT OU RESSOURCE ? Réponses obtenues en février-mars 2012

60 questionnaires ont été retournés en mairie (sur 555 insérés dans le numéro de janvier des échos de Vulbens, plus les formulaires disponibles sur le site web et en mairie après le 1^{er} mars). Il est classique que le taux de retour des enquêtes soit de l'ordre de 10%, même si l'on peut déplorer le petit nombre de réponses au total. Il convient d'ores et déjà de souligner que 100% des répondants pratiquent le tri sélectif... Tous ceux qui ont répondu sont donc sensibilisés à ce geste indispensable !

Résumé des réponses par question

Savez-vous où sont situés les points de tri sélectif des déchets à votre disposition sur la commune ?

Oui à 100%... vous êtes d'ailleurs tous usagers de la déchèterie située dans la commune, où vous vous rendez en moyenne une à deux fois par mois. 20 % d'entre vous ne pensent pas spontanément aux points d'apport volontaire (« PAV », ou « points verts »), ces grands collecteurs de couleur vert foncé mis à votre disposition à côté du centre ECLA.

Vous considérez-vous bien informé au sujet du tri sélectif ?

Oui, très bien ou plutôt bien pour plus des trois quarts des réponses... mais il reste 20% d'entre vous qui se considèrent comme moyennement ou pas trop informé sur le sujet.

A Vulbens, il existe pour les déchets des « points verts », des bacs gris et des conteneurs semi-enterrés.

Près de la moitié d'entre vous ne sait pas qu'il s'agit avant tout d'une différence d'usage : les points verts servent aux matériaux recyclables ; les bacs gris, et plus récemment les conteneurs semi-enterrés sont destinés aux déchets ménagers.

Depuis combien de temps pratiquez-vous le tri sélectif ?

Le tri semble un geste acquis : tous ceux qui ont répondu au questionnaire trient leurs déchets... pour la moitié d'entre vous, c'est une vieille habitude, au moins depuis que les collecteurs ont été mis à disposition (en 1990 à Vulbens, d'abord pour le plastique puis les papiers/cartons et le verre), ou depuis que la déchèterie a ouvert en 1997. Un quart supplémentaire trie depuis plusieurs années, 6 à 10 ans environ.

| CONSIGNES DE TRI DU SIDEFAGE | | | |
|------------------------------|--|--|---|
| Matière | VERRE | BOUTEILLES PLASTIQUES/ ALU | PAPIER / CARTONNETTE |
| Conteneur |  |  |  |
| OUI | <ul style="list-style-type: none"> Bouteilles de sirop en verre Bouteilles de jus d'orange Bouteilles d'alcool Pots de confiture, Pots de pâte à tartiner Bocaux de légumes Pots de Mayonnaise, moutarde Pots pour bébé Pots de yaourt en verre | <ul style="list-style-type: none"> Bouteilles d'eau, de soda, de lait Bouteilles d'huile alimentaire Flacons de shampoing, gel douche Flacons de produits d'entretien Aérosols : déodorant, mousse à raser (enlever le bouchon) Canettes Bouteilles de sirop en métal Barquettes alu bien vidées | <ul style="list-style-type: none"> Briques alimentaires Cartons de lessive Journaux Prospectus Magazines Boîtes de gâteaux, de céréales, d'aliments en carton Cartons des yaourts Toutes les enveloppes, le papier cadeau |
| NON | <ul style="list-style-type: none"> Vaisselle (verres, assiettes ...) Vitres Ampoules, néons... Bouchons et couvercles | <ul style="list-style-type: none"> Pots de yaourt Emballages plastique Aérosols dangereux (peinture) | <ul style="list-style-type: none"> Gros cartons Cartons sales Le plastique entourant les magazines |
| Astuce !!!!! | On ne met que le verre alimentaire (où il y a eu soit des aliments soit de la boisson au moment de l'achat) | Pour le PLASTIQUE on ne met que les BOUTEILLES et FLACONS | Les gros cartons sont à déposer à la déchetterie |

Où jetez-vous les déchets suivants ?

- **Le verre** : il est recyclable à l'infini, et devrait aller en point vert ou à la déchèterie... en pratique, il semble que près de 10 % finissent encore en poubelle de cuisine.
- Le cas des ampoules est à part : si 20 % finissent à la poubelle de cuisine, il faut veiller à ne jeter là que les vieilles **ampoules à filament**. Les **ampoules à économie d'énergie, led ou les néons** doivent être portées en déchèterie (60% des réponses) ou rapportées en magasin (10 % des cas). Les conteneurs à verre ne les acceptent pas.
- La **vaisselle cassée** va essentiellement à la poubelle (60%), ou à la déchèterie (plus de 30%). Elle ne doit pas aller au point verre.
- **Papiers, journaux, emballages et briques en carton...** sont bien triés. Quelques pourcents des cartonnettes, lorsqu'elles sont sales sans doute (cartons de pizza ou de pâtisserie) finissent à la poubelle, mais la quasi-totalité est portée à la déchèterie (environ 50%) ou au point de tri à ECLA (environ 1/3). Près de 10 % finissent au feu (cheminée, poêle ou fourneau).
- Il en va de même pour les **bouteilles et flacons plastiques** (presque à 100% finissent dans les bons bacs... le reste est réutilisé à la maison !).
- Par contre, **pots de yaourts et sacs plastiques** ne se trient pas. Ils sont volumineux mais légers, et le coût de leur acheminement au Sidefage est supérieur au bénéfice tiré de leur recyclage... il faut donc les jeter avec les ordures ménagères, pour qu'ils soient incinérés. Et effectivement, plus de 4/5^e des pots et plus de 3/5^e des sacs finissent à la poubelle. Le reste est surtout porté en déchèterie. Une solution proposée dans un questionnaire est de faire ses propres yaourts au lieu d'acheter ces pots jetables...
- Les **boîtes de conserves, flacons aérosols, canettes, bouteilles et barquettes en aluminium** se recyclent ! Pourtant plus du quart d'entre vous les jette avec les ordures ménagères, alors qu'une fois vidés et rincés, tous peuvent aller au point vert, avec les bouteilles plastiques.
- Tout le monde ou presque sait que **piles et batteries ne doivent surtout pas aller à la poubelle**, ni en PAV. Près des 2/3 d'entre vous les apportent en déchèterie, tandis que le dernier tiers privilégie le retour en magasin. En Suisse, il est aussi souvent possible de les trier sur son lieu de travail.
- Beaucoup **d'épluchures et de restes alimentaires** sont jetés à la poubelle (55%). Alors qu'il est simple de limiter la taille de sa poubelle tout en les transformant en terreau grâce au compostage (la moitié d'entre vous possède un compost ou « ruclon » comme le nomment nos voisins). Dans 10% des cas, vos déchets alimentaires font le festin des poules voire les lapins.
- Les **déchets verts** (feuilles, tontes, branchages et « mauvaises » herbes) finissent essentiellement à la déchèterie (57%) ou sont compostés aussi (30%). Broyés ou sans graines, ils peuvent aussi servir de paillage et limiter l'arrosage au jardin. Ils devraient bientôt pouvoir alimenter un compost communal (vers les ateliers municipaux – à préciser).
- Outre ces déchets courants, une majorité d'entre vous trie aussi des **gravats** ou des matériaux de construction/démolition (20%), de la **ferraille** ou des **appareils électroménagers ou électroniques** usagés (18%), des **encombrants** (15%). Ces déchets sont rapportés en déchèterie.
- Il ne faut pas oublier les **produits nocifs pour l'environnement** : huiles, produits toxiques ou polluants (peintures, solvants, batteries de voitures...) doivent exclusivement être destinés à la déchetterie, alors que quasiment personne ne les mentionne.

Disposez-vous d'un collecteur d'eau de pluie (enterré ou non) ?

Oui, pour 1/3 d'entre vous, depuis moins de 2 ans dans 40% des cas, depuis plus de 4 ans dans 30% ;

Non pour les 2/3 restants, pas encore équipés, ou ne l'envisageant pas (surtout faute de place ou de jardin, parce qu'un ruisseau ou un puits le remplace, parfois enfin en raison du coût).

Faites-vous un compost ?

Oui, pour 52%, depuis moins de 2 ans pour près d'un quart d'entre vous, ou depuis plus de 4 ans dans plus de la moitié des cas ;

Non pour 47%, pas encore équipés, ou ne l'envisageant pas dans un cas sur deux, faute de place ou de jardin, ou dans un cas sur 5, à cause d'une gêne visuelle ou olfactive redoutée.

Pour réduire vos déchets ménagers, seriez-vous intéressé par un lombricomposteur (réceptacle où des vers digèrent les déchets biodégradables en compost) ?

Deux tiers des réponses sont « non », d'abord manque de place, ensuite parce que c'est compliqué ou redondant (voire incompatible) avec un compost ou des poules, enfin pour une minorité parce que cette solution est jugée pas propre, irrationnelle voire même répugnante.

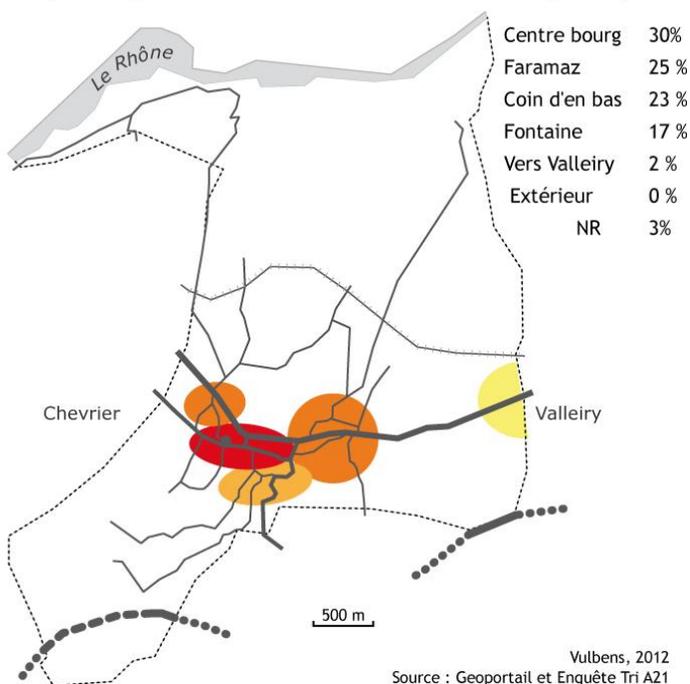
La possibilité de recycler les emballages conditionne vos achats occasionnellement (53 %), toujours (18 %) ou jamais (18 %)

Vous prêtez attention à la quantité de déchets qu'implique l'achat de certains produits occasionnellement (63%), toujours (15%) ou jamais (13%)

Vous prêtez attention à la nature des déchets qu'implique l'achat de certains produits occasionnellement (57 %), toujours (18%) ou jamais (18 %)

Vous seriez disponibles pour participer à des actions citoyennes pour la semaine du développement durable à 78%.

Quartier de résidence des répondants Enquête Agenda 21 du tri sélectif à Vulbens (2012)



Vous habitez dans la commune de Vulbens depuis...

- plus de 10 ans : 60 % (INSEE^[1] : 65 %)

- de 4 à 10 ans : 10 %

- moins de quatre ans : 30 %

Vous résidez :

- dans une maison : 91,5 % (INSEE : 79,5%)

- dans un appartement / immeuble : 5%

Dans ce logement, vous êtes propriétaire dans 88,5% des questionnaires (INSEE : 76%), ou locataire dans 8,5% des cas (INSEE : 21%). Trois quarts des répondants ont des enfants, mais dans 58 % des cas ils ne sont plus au domicile ; dans 33 % ils sont un ou deux.

Votre situation : les actifs sont manifestement sous représentés par rapports aux retraités, plus disponibles pour répondre à ce type d'enquête.

- actifs occupés : 63 % (INSEE : 74 %) dont frontaliers (41,5 %) et actifs en France (21,5 %)

- retraités : 33% (INSEE : 6,1 %)

Principaux secteurs professionnels représentés :

- employés : 33,5 %

- professions intermédiaires : 11,5 %

- cadres supérieurs : 10%

[1] Pour cette référence et les suivantes : données publiques de l'INSEE pour la commune de Vulbens, 2008.

Merci à Marie AUGENDRE pour cet excellent travail.

L'Ecole

Le chantier a toujours l'aspect «fourmilière» afin d'honorer le planning. Tous les corps de métier travaillent, se croisent, s'entrechoquent parfois mais avec l'aide de l'architecte Catherine Boidevaix ou Julie son aide présentes tous les lundi et plus parfois, avec l'aide de l'économiste Pascal Guillot présent trois fois par semaine, les entreprises se calent au mieux entre elles. La vue extérieure de la ferme vous donne une image de ce qui est déjà exécuté. Avec les institutrices, le point est fait pour l'achat et la commande de mobilier afin de ne pas se laisser surprendre par les délais de livraison (entre 7 ou 8 semaines) ou des fermetures du mois d'août. De même pour le mobilier du restaurant scolaire. Nous sommes donc en période «marathon» où chacun des acteurs est très sollicité et le sera encore jusqu'à la rentrée.



La Vy Bochenay



Un chantier sous la pluie ! Le changement de la colonne d'eau se poursuit, deux grosses chambres de raccordement ont été posées, une au croisement RD/Chemin de Becu, l'autre un peu avant le panneau de l'entrée de Faramaz. Entre la pluie, la boue, la complexité des réseaux toujours présente les ouvriers sont devenus de vraies «stars». Sans perdre le moral, ils espèrent quand même un temps plus sec pour ne pas avoir trop de décalage sur l'avancement des travaux.

La pose de colonne d'eau potable terminée l'entreprise travaillera de l'autre côté de la route pour le réseau eaux pluviales afin de préparer la nouvelle configuration de la route comprenant des ilots centraux et une voie de pré-sélection pour les Vy du Crêt et Vy Bochenay c'est alors que l'entrée de celle-ci se finira. Nous sommes toujours à la réflexion pour trouver la meilleure manière de réparer et installer la croix avec un prix raisonnable.

Inauguration des Ateliers municipaux Chemin de la Fraxinelle

En ce 9 juin 2012, le soleil a bien voulu s'inviter à l'inauguration des Ateliers Municipaux, un projet arrivé à son terme au grand bonheur des employés qui pourront enfin goûter au travail confortable et pratique après une année où, déménagement, matériel dispersé, réaménagement a augmenté la charge de travail habituelle, conscients de n'avoir pu de ce fait assumer celle-ci dans les temps prévus. Un grand merci à tous les trois.

A 11h les Vulbensois, arrivés en nombre, ont été invités à la visite des locaux suivie de l'allocation du maire évoquant le bien-fondé du projet, le travail conjoint des élus avec l'architecte et les différentes entreprises tous remerciés de leur travail et de leur présence en ce jour. Remerciements adressés aussi aux maires précédents pour leur vision à long terme facilitant cette implantation ainsi que la bonne volonté des propriétaires, Marthe et Maurice Gross, de nous avoir vendu le terrain dès la demande, forts de leur souci du bien commun. Jean-Michel Favre architecte, a apporté quelques précisions quant aux plans et au choix de cette construction contrainte dans un budget prévisionnel défini par la commune et a souligné la bonne coopération de celle-ci. Ce budget prévisionnel était de 480 000€ auxquels il faut ajouter la maîtrise d'œuvre et les avenants (rajout de clôture pour une sécurité maximale), l'enveloppe se montera à 600 000€ HT.

Claude Birraux termina, comme il se doit, la partie discours, en soulignant le dévouement des maires des petites communes desquelles il a toujours voulu être proche pour apporter le soutien nécessaire dans leurs réalisations. Des paroles empreintes de nostalgie puisque comme il l'a noté, il ne sera plus député après les élections, sa remplaçante étant à ses côtés.

Et chacun se dirigea vers l'extérieur pour le moment traditionnel où les autorités coupent le ruban, donnant libre cours à la convivialité autour de l'apéritif offert et préparé par la commune.

Le nom du chemin a été choisi en lien avec la flore du Vuache, même si cette plante n'apparaît que sur le versant de Chaumont le plus chaud. On ne la trouve aussi qu'à cet endroit en Haute Savoie. En voici la définition botaniste :

Fraxinelle vient de 'fraxinus', le nom latin du frêne, car ses feuilles ressemblent aux feuilles de cet arbre. En cas de fortes chaleurs, la fraxinelle dégage une substance volatile inflammable, qui lui vaut le nom de "buisson ardent ».



Communauté de Communes

De l'usine d'aluminium du Châble/Beaumont- Présilly au «Village d'Entreprises du Grand Châble»
- Ou comment la force et le travail d'une Communauté de Communes peuvent mener un projet
au service du maintien ou de la création de l'emploi

Historique

L'usine avait été créée au début du siècle passé par des Alsaciens pour fabriquer diverses étiquettes sur support aluminium d'où le nom «Usine d'aluminium» resté familier pour les anciens et aussi douloureux pour les familles des deux accidentés qui laissèrent leur vie dont le mari d'Antoinette, frère de Serge et André Parent de notre commune.

Pour diverses raisons, celle-ci arrêta son activité fin des années 2000 mais fut reprise par l'entreprise «Cofratech» qui, à son tour s'arrêta dans l'année 2003. Le liquidateur décidait de la vente des locaux et des terrains attenants (50 000 m²) pour la somme de 800 000 €. Les communes du Châble et de Présilly ne pouvant envisager cette dépense seules, sollicitèrent la CCG. Celle-ci avait, à ce même moment, demandé une étude à la MED (Maison de l'Economie et du Développement) afin de répondre à la difficulté, pour les petites entreprises, de trouver des locaux adaptés en location à un prix abordable sur notre canton. Décision fut prise de se porter acquéreur en tant que Communauté de Communes pour la somme de 1 010 000 € mais une entreprise nommée RD machines outils fit une offre de 1 036 000 €. S'appuyant sur les arguments de la CCG, le tribunal du commerce prit position en sa faveur. RD Machine Outils fit appel au tribunal de Grande instance qui attribua la vente à cette société. C'est alors que les communes du Châble et de Présilly déléguèrent leur droit de préemption à la CCG afin qu'elle se porte acquéreur pour le prix de 1 036 000 €. La société RD Machine Outils fit recours contre cette procédure de préemption auprès du Tribunal Administratif de Grenoble. Celui-ci rejeta le recours et acta la décision pour la CCG. Un appel fut déposé par la société auprès de la Cour Administrative d'Appel de Lyon qui rejeta à nouveau la demande de la société. Cette dernière fit un troisième appel auprès du Conseil d'Etat qui rejeta à nouveau la demande de la société. La décision de celui-ci est arrivée le vendredi 8 juin 2012 et la CCG peut enfin se dire propriétaire. Cette lutte a été en partie gagnée par l'opiniâtreté des responsables de la Communauté de Communes et principalement de son Président.



Années 2007-2012

Malgré les différents recours de l'entreprise adverse, la CCG avance et dépose en 2007 le permis de construire de la première phase de réhabilitation. Parallèlement, les parties bureaux et terrains sont louées à l'entreprise ADELAC pour 3 ans, le temps de la réalisation de l'Autoroute A41 Annecy - St Julien. Le permis de construire accordé, les travaux commencent, se terminent fin 2008 et cette opération est dénommée «Village d'Entreprises du Grand Châble».

- ❖ Le site s'adresse en priorité aux entreprises artisanales et/ou industrielles en cours de création. Il peut aussi accueillir des entreprises déjà existantes du territoire, en développement, et qui peinent à trouver de nouveaux espaces, et aussi celles extérieures qui veulent s'implanter dans le canton.
- ❖ Le site se compose de 9 locaux d'activités allant de 124 à 232 m² d'une hauteur de 2,40m pour certains ou 4.50m pour d'autres.
- ❖ Le tarif de location est de 57 à 70 €/m² par an pour les entreprises en création, de 70 à 85 €/an pour celles existantes, charges de copropriété en sus, prix révisé selon l'indice de construction.
- ❖ Deux types de contrat : bail précaire, durée 23 mois (renouvelable), ou bail commercial.
- ❖ Equipements : Sol béton, portes sectionnelles, réseau électrique, sanitaires, ligne téléphonique et internet, chauffage par aérothermes électriques indépendants.

Tous les locaux sont occupés ; la première entreprise installée le 1er janvier 2009 est «ERI» qui conçoit et réalise des pièces composites. Son fondateur nous a exprimé la chance d'avoir ce moyen et cet endroit si bien situé pour démarrer, chance qui lui a permis de se conforter pour aujourd'hui être en attente d'acquérir un terrain afin de s'agrandir. Nous avons aussi rencontré une jeune entrepreneuse Marie Vailland relieuse de livres et documents pour le privé ou les collectivités : un travail d'art fait avec 90% de machines anciennes.

Avenir

La prochaine étape est la réhabilitation de la dernière partie ateliers et la partie bureaux. Celle-ci comprendra d'autres locaux d'activités aux services des entreprises, et en sous-sol, un espace pour la banque alimentaire, un espace pour la troupe de théâtre «Les Gens d'ici» entre autres. Seront conservés les sous-sols avec leurs fenêtres de pierre de taille. Cette nouvelle phase a un coût très important et l'argent à emprunter se fait plus rare, alors quelle solution ? Les élus de la CCG réfléchissent à différentes solutions pour poursuivre cette opération.

Tout cela se travaille conjointement avec la direction de la CCG et la Commission Economie présidée par Frédéric Budan.

Un grand merci à Bernard Giazzi pour cette visite guidée.



Révision du SCOT

Pour la deuxième fois, les habitants et les élus du canton ont été invités aux réunions publiques de la révision du SCOT (schéma de cohérence territoriale) pour une présentation et un débat. Pour rappel, aux réunions précédentes était présenté le diagnostic de notre territoire. Dernièrement nous étions invités à découvrir et à débattre du PADD (projet d'aménagement et de développement durable) faisant partie du dossier SCOT. Celui-ci est une définition politique de l'avenir. Il paraît être fort orienté «nature» mais obligation est faite de le définir appuyé sur les directives du Grenelle de l'environnement.

Vous avez toute possibilité d'en prendre connaissance sur le site de la CCG www.cc-genevois.fr onglet : territoire

Contrat rivières

Le contrat Rivières géré par la CCG est arrivé à son terme avec un bilan tout à fait positif.

Petite enfance

La CCG a lancé une étude concernant l'opportunité de reprendre la compétence petite enfance sur son territoire.

Assainissement

La dernière tranche dans notre commune située au nord de Faramaz a démarré le 18 juin 2012.

Communauté de Communes

Projet d'Agglomération

Vous êtes plus de 5 000 à avoir voté pour choisir le nom de notre Agglomération, et à 44% vous avez choisi l'appellation «Grand Genève», 38% avaient choisi «Le Genevois», 18% «GenevAgglo».

Plus d'infos sur www.projet-agglo.org



Projet de tramway



Tout le projet sur www.cc-genevois.fr

Comment s'exprimer ?

Registres de concertation

Pour s'exprimer et donner son avis, des registres seront mis à disposition des personnes intéressées pendant toute la durée de la concertation préalable : au siège de la Communauté de communes du genevois ; dans toutes les mairies de la Communauté de communes du genevois.

Jumelage canton de SJulien/ Mössingen

08-12 mai 2012 - Voyage à Berlin

Une vingtaine de personnes du canton ont rejoint les amis de Mössingen le 8 mai à Berlin.

Au programme : visite des deux parlements Bundesrat et Bundestag (2ème chambre de législation et Assemblée Nationale) avec séance plénière, visite des curiosités de la ville, promenade en bateau mouche, découverte du musée Pergamon, parcours le long du mur de Berlin et du monument commémoratif de l'holocauste, puis la célèbre porte de Brandenburg.



17/06/2012 - Rosenmarkt (marché de la rose)

30/06 et 01/07/2012 - Inauguration de l'espace Ellipse à Viry

Une invitation conjointe du Président de la CCG et du Maire de Viry a été envoyée au Maire de Mössingen qui a remercié par lettre. Environ 45 personnes de Mössingen sont inscrites aux festivités des 30 juin et 1er juillet. L'harmonica club de Mössingen, dirigé par Thomas Schneemann, participera à l'animation.

Festivités diverses : nombreux enfants sur scène, théâtre, musique, visites de l'espace etc... le soir harmonica et bal populaire. Les animations du 30 juin se dérouleront de 9H à 24H, les discours des Maires à 11H suivi d'un apéritif dinatoire.

02/09/2012 - Marche au Salève (avis aux amateurs)

04/09/2012 - Concours de boules à Mössingen (avis aux amateurs)

05/10/2012 - Inauguration de l'espace Omnisport à Collonges-sous-Salève

Les amis Allemands feront connaître et déguster les fameuses bières de Mössingen.

Ecole

La fin d'année scolaire se termine en beauté avec la valse des sorties à la journée pour tous les enfants.

Ainsi les petits, moyens et grands de maternelle sont partis mardi 19 juin à Yvoire, visiter le Jardin des 5 sens ainsi que découvrir le village médiéval .



Un autre groupe de grande section, les CP et CE1 se sont rendus à Annecy, pour participer à une course d'orientation. Ils ont préparé cet exercice en classe, et pour beaucoup ce fut une première et l'occasion de se familiariser avec ce type de jeu ludique mais aussi pédagogique !

Les CE2, avec leurs correspondants de Minzier, sont partis visiter le château de Clermont, situé sur la route Frangy-Rumilly.

Les grands de CM1 et CM2, accompagnés de leurs camarades de Chevrier, ont vécu une belle journée au Parc des oiseaux à Villard les Dombes, dans l'Ain.



Merci aux enseignants d'avoir organisé ces sorties et remerciements aussi à l'APE « Les Jonquilles » pour leur financement.

La fête des écoles du 23 juin : l'école a fait son cirque !

Sous un magnifique soleil, tous les ingrédients étaient réunis pour une fête réussie sur le thème des arts du cirque. Le clown cracheur de feu a proposé son numéro devant un public ravi, les enfants ont chanté, un p'tit creux comblé par les traditionnelles et appréciées saucisses ou côtelettes frites, pop corn, glaces et bonbons et les rafraîchissements inévitables pour petits et grands !

Les remerciements sont de rigueur pour l'équipe APE qui a conçu cette journée à thème riche en décorations, aux enseignants qui ont transmis leur goût du chant aux enfants. Aux parents bénévoles préposés aux frites, au barbecue, à la buvette, aux jeux, à la mise en place et au rangement le soir...

Bonnes vacances à tous et à l'année prochaine, en octobre pour l'assemblée générale de l'association.

Pour plus d'infos : apelesjonquilles.fr



La Maison Familiale Année 2011/2012

Effectifs : 207 jeunes :

| | |
|---------------------|-------|
| Pré -apprentis : 12 | (6%) |
| Apprentis : 176 | (85%) |
| Contrat de Pro : 19 | (9%) |

Taux d'internes : 77,5%
Filles 44%, Garçons : 56%

Les formations :

| |
|---|
| CPA : 6 % |
| CAPEVS/ECM : 43 % |
| Seconde 8 % |
| 1 ^{ère} bac pro : 13 % |
| Terminale bac pro : 18 % |
| BTS Muc (management des unités commerciales) : 10 % |



Répartition géographique des élèves

| | |
|---------------|-----|
| - St Julien : | 17% |
| - Cluses : | 12% |
| - Thonon : | 22% |
| - Annemasse : | 18% |
| - Annecy : | 8% |
| - Savoie : | 2% |

Assemblée Générale

Rapport Moral du directeur : Jean-Pierre Lacroix

L'année 2011 marque le renouveau de notre MFR par la prise de possession des nouveaux locaux dès le 3 janvier 2011 : quelques tâtonnements, une prise en main activement préparée et mûrement réfléchi par l'Equipe, avec au fur et à mesure des réunions de concertations et des réajustements. Je crois pouvoir dire que nous bénéficions d'un très bel outil de travail au service de la réussite des jeunes et des familles. Je disais à la dernière Assemblée Générale du printemps 2011 : « Beaucoup d'énergie dépensée, mais pas en vain, le résultat est probant ! », je le confirme. Car c'est aussi un formidable vecteur d'activités, pour preuve : l'augmentation des effectifs à la rentrée de septembre 2011,

- Les projets de création de classes (en formation continue),
- L'augmentation des demandes de locations le week end et pendant les congés,
- Le fort remplissage de l'internat.

Nous pouvons tous nous féliciter de ce nouvel élan pour l'apprentissage et pour l'épanouissement des jeunes qui nous sont confiés et aussi notre image auprès des Maîtres d'Apprentissage qui nous font confiance.

Orientation par le président : Jean-Pierre Rock-Clapier

C'est par l'écoute de notre territoire, des maîtres d'apprentissage, des familles que nous saurons conforter notre place dans le paysage des formations ; c'est aussi en renforçant notre savoir-faire dans l'accompagnement des jeunes dans leur projet professionnel, en gardant une qualité de vie résidentielle à la MFR. La formation avec l'AFPA pour former des salariés ou des demandeurs d'emploi vers une équivalence bac+2 «Assistant de Ressources Humaines » doit démarrer à la rentrée.

Le dédoublement des classes de Bac 1^{ères} et terminales est je pense bien installé.

La réforme du préapprentissage devenu DIMA (Dispositif d'initiation aux métiers de l'alternance) permettra peut-être aussi d'augmenter nos effectifs.

Rapport financier au 31/12/ 2011: Daniel Robin

Un budget prévisionnel très contraint vu le déficit 2010 de 173 000€ mais la bonne maîtrise des charges dans son ensemble, et surtout l'augmentation des produits, a permis d'arriver à l'équilibre + 6 100 €.

Activités pédagogiques

Dans le cadre d'un changement d'échelon, les enseignants doivent réaliser un projet avec les élèves. Françoise a travaillé le théâtre avec les CAP 1^{ère} année en lien avec la troupe «Les Gens d'Ici» de Viry activité prise en charge financière par le dispositif «Apprentis Gagnants» et Anne a organisé le stage de 15 jours des élèves terminale bac pro en entreprises Ecossoises, projet financé dans le cadre d'aide européenne appelé «Léonardo».

Activités vie d'internat

- Partage d'expérience avec les anciens élèves,
- Animations ponctuelles : jeux en réseau, step, découverte de la musique classique, sophrologie, initiation aux échasses urbaines...
- Intervention thématique des élèves infirmier(es) «tabac/canabis»,
- Rencontres sportives ,
- Formation (25h au code de la route).

Coline Rinaldi

Portraits : des avenir prometteurs



Depuis sa naissance Coline a grandi avec les chevaux que sa maman montait. C'est donc tout naturellement qu'elle commence un apprentissage au «Poney Club» de Germany qui, pour elle, a bien vite atteint ses limites. De fil en aiguille, c'est Mme Potel-Crivellin Sylvie propriétaire de chevaux à Germagny, vice championne de France jeunes chevaux et 4ème nationale au niveau amateur Elite dans la discipline «dressage» qui remarque les qualités exceptionnelles de Coline et va la prendre en charge pour la former à cette même discipline. La confiance qu'elle lui porte est grande puisqu'elle lui permet rapidement de monter sur «Akatcho», son cheval allemand de compétition haut de 1m80 au collier, ce qui est à peine rassurant pour ses parents mais la confiance joue aussi dans ce sens. Et puis Coline arbore aujourd'hui une belle taille pour ses 13 ans ce qui lui donne une bonne aisance sur la star «Akatcho».

Selon sa disponibilité elle travaille avec lui, avec son entraîneuse 3 ou 4 fois par semaine sans oublier de prodiguer les soins nécessaires et exigeants du cheval. Ayant déjà participé à plusieurs concours, ce printemps elle s'est présentée au concours départemental «dressage amateur niveau 3 minimes» et gagnant le plus grand nombre d'épreuves, elle arrive première de sa catégorie ce qui lui donne le titre de championne départementale ; bravo à notre Vulbensoise ! Et bien sûr, en toute logique, elle se prépare pour les épreuves régionales et nationales d'octobre 2012. Les derniers jours de juin l'emmèneront aussi à un concours à Pierrelatte ; tout un déplacement mais le van de la formatrice, le camping-car des grands parents Rinaldi, l'intendance de la Mamie, la passion conjugulée de sa famille, sont autant de points forts qu'elle reconnaît comme une chance, car un champion ne se construit jamais tout seul «Je suis gâtée dit-elle, et je n'oublie pas mes études». Coline, tu es passionnée, tu as beaucoup de volonté alors nous te souhaitons beaucoup de réussite et nous te donnons rendez-vous pour les prochaines étapes.

Enfant du pays, Audrey a toujours abordé ses études avec sérieux et régularité, ce qui lui donne d'être lauréate d'un bac ES avec mention TB ainsi que d'une licence d'économie et management. A ce moment, Audrey se sent plus attirée par une profession auprès des enfants et c'est naturellement qu'elle peut intégrer le cursus de formation de professeur des écoles et qu'elle sort major du concours. Elle exerce son métier 3 ans dans le pays de Gex et, voulant faire une autre expérience pour cette saison 2011-2012, elle enseigne le «français langues étrangères» auprès des nouveaux arrivants en France dans trois écoles primaires et un collège de Bellegarde. Face aux études ou au travail, Audrey trouve son équilibre dans le sport et principalement l'escalade : voulant travailler son souffle pour améliorer ses résultats dans cette discipline, elle se tourne vers la course en équipe ou individuelle et s'inscrit en janvier 2011 au club d'Athlé-Saint-Julien-74 et trouve là un sport qui lui sied encore plus. L'entraînement dans le club, et aussi personnel, lui assure des progrès rapides et sa participation aux différentes épreuves la classe 5ème à l'Ultramontée du Salève, 2ème à la course du Vuache, et 8ème au trail des Glaisins. Ses prochains challenges : les 10 kms en équipe au niveau régional, l'individuel sur piste en demi-fond sur 800 et 1 500 m au niveau inter-régional. Audrey n'oublie pas de souligner les supports indispensables de ses progrès, à savoir le Club d'athlétisme, son entraîneur Gérard Brouard ainsi que tous les conseils et expérience des coéquipiers et coéquipières. Avec tous nos encouragements pour le club et ses participants , rendez-vous est pris pour la suite .

Audrey Duperrier



Micro-Crèche «Les P'tits Lutins»

Le 26 mai 2012, les deux communes partenaires de Vulbens et Dingy ainsi que les parents des petits enfants étaient invités à un copieux apéritif pour marquer le départ de deux personnes de l'équipe encadrante : Marlène Chaudat et Isabelle Naudin et aussi accueillir les remplaçantes : Adeline Hance et Nathalie Bocquet. Un moment plein de sympathie avec la présence de la directrice des différents sites, de tous les bambins pleins de fraîcheur et du soleil si rare en ce printemps.



LES ATELIERS MÉMOIRE

Dans le cadre de sa mission d'action sociale, le CCAS de Vulbens a mis en place, pour cette année 2012, des « ateliers mémoires » destinés aux seniors en collaboration avec la Carsat Rhône-Alpes qui met en œuvre des actions sociales de prévention dans la région Sud-Est. La Carsat se propose de venir sur place organiser 5 ateliers destinés à faire travailler sa mémoire par groupe de 8 à 12 personnes maximum. Pour se faire, une centaine d'invitations à une conférence gratuite sur la mémoire le vendredi 22 juin ont été distribués, 15 personnes sont venues s'informer. Le but est de faire prendre conscience aux participants que la mémoire est mise à l'épreuve dans tous les actes de la vie quotidienne. Il est donc important de la protéger et de l'entretenir en la faisant travailler, lors de ces ateliers à l'aide des moyens ludiques mnémotechniques, de conseils et avec de la patience et de la persévérance nous pouvons l'améliorer. La mémoire est un des fondamentaux de notre identité propre, culturelle, nationale, historique, il est donc très important de préserver son capital cérébral. À l'issue de la réunion, un groupe de 12 personnes s'est formé pour les ateliers en septembre.

« La mémoire est la capacité à intégrer, stocker et restituer une information en temps voulu. Elle fait le lien entre l'enfant et l'adolescent que nous étions et l'adulte que nous sommes devenus. »



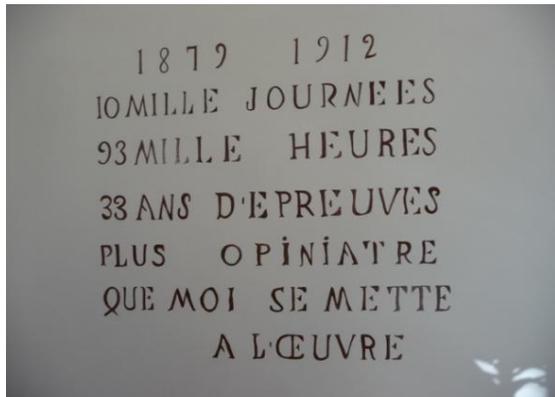
CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL AUX « ECURIES DE VULBENS » DU 23 ET 24 JUIN

Un grand merci à Mr Philippe Lamunière, Président du comité d'organisation de ce concours et propriétaire du cheval «Larnac de Vulbens), à M. et Mme Aberlé pour leur sympathique invitation faite à la municipalité au repas du samedi soir où une table de 9 personnes nous était réservée. Après avoir encore une fois admiré la beauté du site, des chevaux, Mr Lamunière et le maire échangèrent les mots de bienvenue mettant tous deux l'accent sur une bonne collaboration de part et d'autre et la chance d'avoir pour notre commune un tel concours mettant celle-ci à l'honneur. Un concours qui exprime surtout l'excellence du travail effectué avec ce magnifique ami de l'homme qu'est le cheval.



Anciens d'A.F.N.

Jeudi 7 Juin, aux aurores, 55 Anciens d'A.F.N. et leurs sympathisants ont démarré pour leur promenade annuelle, direction Hauterives, pour la découverte du «Palais idéal du facteur CHEVAL ». Joseph Ferdinand CHEVAL, facteur de son état, parcourait 32 kms, à pied chaque jour, pour faire sa tournée. Sur le chemin, il a ramassé des pierres afin de construire son palais, et ce, pendant 33 ans, avec une brouette, une truelle et de la chaux....Impressionnant ! Et classé «monument historique » par André Malraux !



La journée s'est poursuivie par un repas provençal, sur la route du Safari de Peaugres. Pendant la visite en car, la guide nous a expliqué les caractères particuliers des gros animaux sauvages, puis à pied, nous avons découvert les autres bêtes dans leurs enclos.

Après cette journée ensoleillée, il a fallu penser au retour sous la pluie. Nous avons terminé par un petit en-cas, sous le préau de l'école, avant de nous séparer, en ayant pris rendez-vous pour l'an prochain.



Repas de quartier

Samedi 9 juin dès 11h30, a eu lieu « La Rencontre des Gens du coin d'en bas », pour un apéritif-dîatoire. Cette pause réunit chaque année les riverains.



Elle permet de prendre des nouvelles des anciens, et d'accueillir les nouveaux arrivés dans le quartier. C'est un moment de grande convivialité, où chacun savoure les spécialités présentées, l'ambiance est chaleureuse et tout est fait pour ne pas déranger ceux qui n'ont pas pu venir, pour diverses raisons.

En fin de journée, rendez-vous a été pris pour l'an prochain, même lieu, même heure.

Théâtre

« Tais-toi et rame »

Pour sa programmation annuelle du printemps, la Troupe du Vuache a choisi cette année une pièce du théâtre de boulevard : « Tais-toi et rame » de Bernard Granger. Un couple de français moyens couverts de dettes met au point l'enlèvement d'une femme de notable pour exiger une rançon dans l'espoir de résoudre leurs problèmes financiers, mais l'affaire ne se déroule pas comme prévu et très vite les choses vont prendre une tournure inattendue. Tout cela dans la bonne humeur, le rire grâce à l'excellente interprétation des comédiens que les spectateurs assidus du Centre ECLA connaissent bien. Ce fut une belle soirée dans la tradition du théâtre de boulevard.



Guy Carlier : « Ici et maintenant »



La venue à Vulbens sur la scène du Centre Ecla d'un personnage aussi médiatique et contre versé que Guy Carlier a attiré un public nombreux mêlant fans et curieux de voir ce «phénomène» au physique imposant, à la critique acerbe du monde médiatique qu'il connaît bien. Ce «one Man show» conçu avec François Rollin est une performance en soi. Ce soir nous avons vu un habitué des ondes nous dresser le constat de sa vie de chroniqueur avec humour, lucidité et beaucoup de finesse. Son adolescence difficile, ses souffrances par rapport à son surpoids monstrueux, mais, sa nostalgie car la vie lui a permis de réaliser la plupart de ses rêves d'enfant mal dans sa peau. Son jeu d'acteur alternant réalisme et émotion a fait découvrir au spectateur un homme public mais inconnu, ce samedi soir. Très belle prestation, merci la MJC !

Sports

Badminton



La course du Vuache



Un semestre d'animations de la MJC

Danse africaine



Danse classique, jazz



Danses : Moderne, Show Dance, Belly Dance, hip hop



MJC du Vuache

Tout en Musique



activités vacances



MJC - Mode d'emploi Organisation de la rentrée 2012/2013

Adhérents 11/12 de la MJC du Vuache :

- Inscriptions du 2 juillet au 2 août 12 pendant les permanences « spéciale rentrée ». Inscriptions à toutes les activités, stage et centre de loisirs.

Pour les nouveaux adhérents du Vuache (Chevrier – Vubens Dingy/Vuache Minzier - Savigny - Jonzier - Vers - Chenex et Valleiry)

- Inscriptions à partir du 27 août.

Pour les nouveaux adhérents des communes extérieures :

-Inscriptions à partir du 3 septembre.

-A quelle heure s'inscrire ?

Permanences « spéciale rentrée » du 2 juillet au 2 août puis du 27 août au 6 septembre

Lundi et mercredi : 9h-12h et 14h-19h

Mardi et jeudi : 14h-19h

LES HEURES D'ACCUEIL DU SECRETARIAT

Attention nouveaux horaires ! À partir du 10/09/2012

Lundi / Mardi / Jeudi 16h30 - 19h

Mercredi 9h-11h30 / 14h - 18h

Vendredi 16h - 18h

Pendant Les Vacances Scolaires du lundi au vendredi 16h-18h

Nouvelles activités :

ZUMBA – BOLLYWOOD – TRX – TWIRLING BATON –
ENSEMBLE VOCAL – EVEIL AUX JEUX POUR LES PETITS –
PLEIN AIR SENIOR – GYM SENIOR HOMME – COUTURE ETC

.....

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Pays du Vuache



CONTRAT CORRIDORS BIOLOGIQUES « CHAMPAGNE GENEVOIS »



Dans le cadre du projet d'agglomération Franco-Valdo-Genevois, une réflexion est menée depuis 2007 pour prendre en compte les réseaux écologiques, appelés également trames vertes (forêts et bocages) et bleues (cours d'eau et zones humides).

En 2009, des études préalables à l'élaboration de contrats «Corridors Biologiques» ont par conséquent été commandées par les partenaires français et suisses afin d'identifier les enjeux du territoire et définir les actions à entreprendre pour protéger, conserver ou recréer ces « couloirs de vie ».

Huit secteurs d'étude ont été définis, dont les secteurs « Vuache - Scion - Etournel » et « Salève - Plaine » formant la Champagne genevoise. En collaboration avec l'Etat de Genève et la Communauté de Communes du Genevois, les associations « Pro Natura Genève » (pour la partie suisse), la « Frapna » et « Apollon74 » (pour la partie française) ont élaboré un programme pluriannuel d'actions.



Parmi les 41 mesures proposées, quatre concernent le massif du Vuache :

❖ Deux mesures seront portées par le Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache (SIPCV) et auront pour objectifs d'approfondir les connaissances naturalistes sur le piémont du massif, dans le but de préserver et de gérer les espaces de valeur patrimoniale (pinèdes sur argile, prairies naturelles, haies, ... etc.) et participer ainsi au maintien des connexions biologiques.

❖ Deux autres mesures, portées par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV), permettront de faire connaître le projet aux habitants du territoire, à travers différents cycles d'animation (chantiers participatifs) et d'exposition sur le thème de la biodiversité.

Les élus des deux syndicats ont récemment approuvé le projet dans son ensemble et se sont engagés à financer une partie du coût des opérations, au coté des différents partenaires financiers que sont : l'Europe, la Région Rhône-Alpes et le Conseil Général de la Haute-Savoie.



Ministère de l'AGRICULTURE

Déclaration annuelle des ruches

Déclaration obligatoire

En vertu de la loi n°2009-967 et règlements du code rural

et de l'arrêté ministériel du 11 août 1980 relatif au dispositif sanitaire de lutte contre les maladies des abeilles.

« Tout propriétaire de ruches et dès la première, est tenu d'en faire une déclaration chaque année en précisant leur nombre et leurs emplacements, selon les modalités définies par instruction du Ministère chargé de l'agriculture.

Un récépissé de déclaration sera délivré en retour aux intéressés pour être joint à leur registre d'élevage. »

Le formulaire de déclaration est disponible sur le site internet « service-public.fr » ou sur le site du syndicat d'apiculture de la Haute-Savoie : www.syndapi74.fr qui communique également des informations utiles et complémentaires.

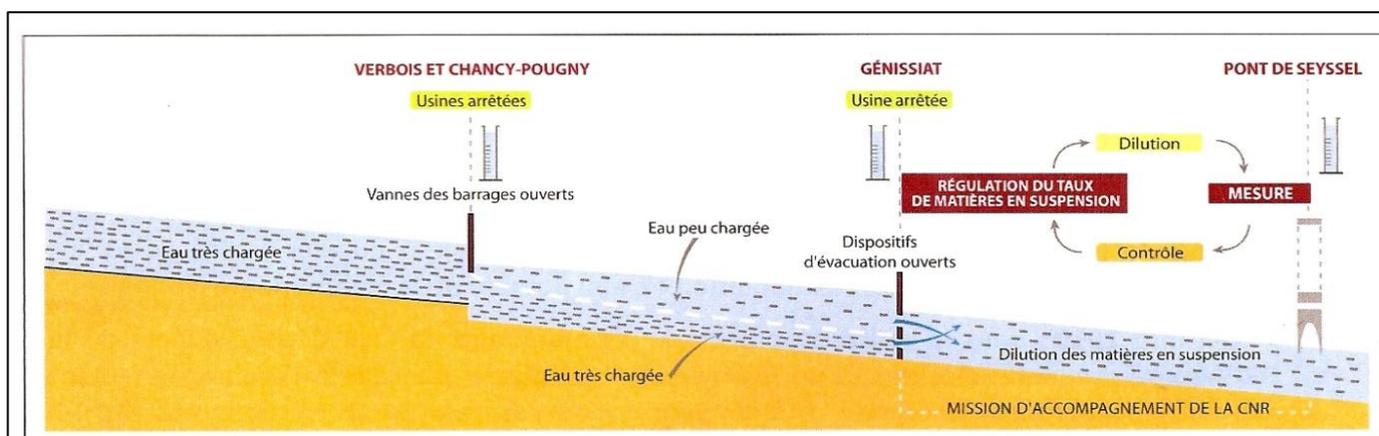


Du 4 au 20 juin 2012 pour la 19^e fois, des opérations de vidange, appelées «**chasses du Rhône**» du barrage suisse de Verbois (Suisse) ont eu lieu, les dernières datant de 2003. Elles nécessitent de vider la retenue, et visent à prévenir les risques d'inondation des bas quartiers de Genève.

Des mesures d'accompagnement, dans un cadre réglementaire défini pour limiter l'impact de la vidange sur le Haut Rhône français, sont mises en place par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), concessionnaire du fleuve Rhône qui fait appel à tout son savoir faire et son expertise. Suite à la demande des autorités suisses, la France, a autorisé cette opération par l'arrêté inter préfectoral du 21 décembre 2011).

Le lundi 11 juin 2012, un élu de chaque commune riveraine du Rhône de l'Ain, de la Haute-Savoie, et Savoie, de l'Isère et du Rhône a été invité à venir sur les sites de Génissiat et de Seyssel pour assister à cette manoeuvre exceptionnelle, des chasses hydrauliques qui consistent à ouvrir les vannes du barrage de Verbois pour évacuer les sédiments, limons et graviers accumulés dans la retenue et provenant de l'Arve qui chemine en Haute Savoie du Mont Blanc à Genève.

À la demande des autorités françaises, la CNR met en œuvre des opérations sur ses six aménagements du Haut-Rhône, rendus nécessaires pour maintenir le transit sédimentaire sur le fleuve, limiter l'engrèvement des retenues de la CNR et limiter l'impact sur l'environnement. Tout ce dispositif a été élaboré après concertation préalable des différents acteurs concernés CNR, Services Industriels de Genève, Société des Forces Motrices de Chancy-Pougny.



La CNR accompagne les chasses suisses sur ses aménagements du Haut-Rhône pour faire transiter les sédiments et maintenir la qualité de l'eau.



La CNR mène une campagne d'information **afin de sensibiliser un large public aux consignes à respecter** durant cette période : interdiction de baignade et de navigation ; limitation de la pratique de la pêche ; interdiction d'accès aux parties dénudées.

Des consignes de prudence sont renouvelées : ne jamais aller dans le lit du fleuve sur les bancs de gravier et les îles, même si le niveau des plans d'eau est abaissé.

Des moyens humains et techniques importants sont mobilisés : plus de **400 salariés**, coût global de l'opération : **6 millions €**.

Un fichier documentaire exceptionnel de M. Roger FILLON peut vous être envoyé par mail.

Contactez mbarozier@club-internet.fr ou suzpaulb@free.fr

Relevé météorologique 2012 Hauteur de pluie en m/mm

| Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin |
|---------|---------|------|-------|-----|------|
| 176 | 0 | 33 | 271 | 88 | 163 |

Balade du 28 mai 2012

Pour faire connaître au grand public, un certain nombre d'espaces naturels sensibles (ENS), les syndicats Intercommunaux d'Aménagement, de Protection et Conservation du Vuache (SIAV, SPCV), sous l'égide du Conseil Général ont organisé ce 28 mai 2012, la sortie nature gratuite le long de l'itinéraire pédestre balisé « du château à Vovray » situé dans le massif du Vuache dont le point culminant est 1101m.

C'est l'occasion d'aller à la découverte de la flore et de la faune, richesse naturelle de ce massif du chaînon jurassien. Cette sortie rencontre de plus en plus de succès auprès du public venu nombreux en ce lundi de Pentecôte ensoleillé. À 9h, une cinquantaine de personnes a été accueillie au départ de l'église de Chaumont par le célèbre Jacques Bordon, botaniste passionné, grand connaisseur des lieux et Christian Prévost, membre de la ligue de protection des oiseaux (LPO) en charge d'accompagner les participants tout au long de la journée.

Après avoir rappelé quelques consignes à respecter, le cortège traverse le village de Chaumont pour gagner le point de départ de l'ascension. À la première halte, Jacques Bordon vice-président du SPCV, nous dresse l'historique de la lutte contre les projets d'aménagements touristiques d'envergure sur le massif à la fin des années 1970. Les élus, la population ont pris conscience de la valeur écologique de cette montagne ; des mesures de protection ont alors été décidées pour mettre définitivement le mont Vuache à l'abri des convoitises de certains promoteurs. Les communes se sont organisées en syndicat pour protéger les milieux mais aussi en assurer la gestion conservatoire.

Quelques brefs rappels géologiques sont nécessaires pour expliquer ce territoire de grands contrastes. Situé à proximité d'une zone de faille, il résulte d'un empilement de couches successives de roches sédimentaires (calcaires et marnes) d'origine marine, déposées au cours du temps. Son orientation NO et SE engendre une différence dans l'exposition. Le **versant SO** que suit l'itinéraire balisé, domine le plateau de la Semine, est abrupt et bénéficie d'un ensoleillement favorable qui permet le développement d'une végétation dite « méridionale » résistante à la sécheresse (**Hélianthème de l'Apenin, Erable de Montpellier, Fraxinelle** et bien d'autres encore.)

Tout au long de la montée, les participants découvrent de multiples familles de végétaux les plus courantes étant : **Aéthionème des rochers, le Stipe Penné, la Dent de chien**. Tout à coup, au hasard d'une halte, leur attention est soudain sollicitée pour écouter dans le silence le chant d'un oiseau est-ce le **Pouillot de Bonelli**, ou le **Pouillot Siffleur**, il est reconnaissable c'est le **Coucou** ! Entre temps, un papillon s'est fait prendre dans l'épuisette : l'**Apollon**. La matinée vite passée se termine par l'évocation des différents rapaces qui fréquentent les lieux ; le **Faucon Pèlerin, le Hibou Grand Duc** d'apparition récente, un **Milan Noir** vient se faire admirer, un **Aigle Royal** est le dernier arrivé dans la région et c'est l'heure de la pause déjeuner, moment de repos bien mérité. Après le réconfort, un dernier effort en direction du sommet pour admirer le **Caim** témoignage du passage des nombreux visiteurs.

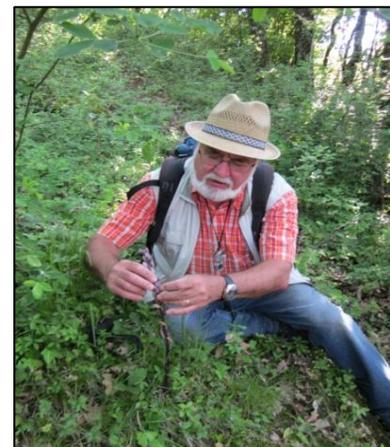
Lors de la descente sur le hameau de Vovray, le long d'un chemin pentu les marcheurs un peu fatigués ont pu admirer le plateau **des daines** et les belles prairies. Arrivés au terme de la descente, une surprise les attendait : un chamois les observait depuis les rochers. Quelle récompense pour clore cette belle journée avant de regagner les véhicules.



Caim au sommet



L'Apollon



Monsieur Jacques Bordon

L'année scolaire 2011-2012

Le dernier conseil d'école de l'année a fait le point sur le trimestre écoulé, sur les évaluations nationales des CE1 pour lesquelles l'enseignante a relevé le très bon niveau des élèves et celles des CM2, qui donna de bons résultats également.

Cette année scolaire « système D » prend fin, pour l'équipe enseignante et les enfants qui ont dû s'adapter aux contraintes matérielles et indisponibilités temporaires de certains collègues.

A Vulbens, la nouvelle école devrait accueillir 184 enfants à la rentrée 2012, contre 169 en 2011.
Maternelle : 25 petits, 33 moyens, 23 grands (pour rappel, les petits et moyens de Chevrier sont accueillis à Vulbens) ; Niveau élémentaire : 25 CP, 20 CE1, 25 CE2, 16 CM1 et 17 CM2.
8 niveaux répartis en 7 classes à double niveaux excepté les élèves de CP qui seront entre eux uniquement.



Rentrée scolaire 2012 - 2013

L'accueil périscolaire

2005-2012 : une grande page qui se tourne !

Après plus de 7 années dans les mains de l'APE les Jonquilles, la gestion du service reviendra au Syndicat Pays du Vuache. A cette occasion, nous remercions les personnes membres de l'association qui depuis le début ont imaginé, projeté, créé (avec le concours financier et matériel des municipalités de Vulbens et Chevrier) et géré cette garderie. L'équipe d'animation reste la même pour l'an prochain, les enfants aussi pour beaucoup en plus des petits nouveaux qui seront attendus à bras ouverts dès la rentrée !

Pour cette année, l'accueil prend fin le jeudi 5 juillet au soir pour la trêve estivale et il ouvrira ses portes le 4 septembre pour la nouvelle année 2012-2013. Pour l'instant, nous ne savons pas si de nouvelles modalités de fonctionnement verront le jour en rapport avec les nouveaux locaux prévus, dans le nouvel ensemble scolaire.

Pédibus

Parents, fin juin, vous avez été informés de la volonté de mettre en place un pédibus à Vulbens, un moyen simple, doux pour l'environnement et efficace pour amener les enfants à l'école.

L'équipe Agenda 21 s'en occupe pendant l'été et espère qu'une première ligne pourra démarrer en septembre.
A bientôt !



Les habitants de Vulbens qui ne possèdent pas leur plaque numérotée du lieu de leur habitation, peuvent venir les récupérer au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

L'effacement diffus, une solution gratuite d'économie d'énergie

La France s'est engagée à réduire de 38% ses consommations d'énergie d'ici 2020 dans le secteur des bâtiments. A l'échelle de notre département, la consommation électrique est largement supérieure à la moyenne nationale.

Pour contribuer à la réduction et à la sécurisation de l'approvisionnement électrique, le Conseil Général, avec l'appui de Prioriterre, apporte son soutien à une solution novatrice : l'effacement diffus.

L'effacement diffus consiste à suspendre, sur une très courte durée, le fonctionnement des appareils de chauffage électrique aux moments où le réseau électrique est le plus sollicité.

Un boîtier est simplement inséré dans le tableau électrique et pilote les effacements en temps réel. L'installation du système est gratuite et permet une économie potentielle des consommations de 5 à 15% pour l'adhérent.

Pour plus d'informations, contacter Voltalis :
04 89 12 08 43 ou hautesavoie@voltalis.com



La canicule et nous Comprendre et agir

• COMPRENDRE

CANICULE

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

Personne âgée

Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37 °C.

Enfant et adulte

Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température.

• AGIR

CANICULE

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Enfant et adulte
Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.

Voyager sans partir : quelques sites à découvrir

Musées : www.googleartproject.com ---
www.france.fr/visiter/decouvrir/visites-virtuelles
 Panoramas de France : www.visites-virtuelles-showaround.com
 Monde : maps.google.com/help/maps/streetview/gallery.html
 Transsibérien : www.google.ru/intl/ru/landing/transsib/en.html

A vos agendas

- 7 juillet : Vubens en fête
- 14 juillet : repas et feux d'artifice à Dingy en Vuache au Lac de Bloux
- 9 septembre : Vide grenier des pompiers
- 15 et 16 septembre : journées européennes du patrimoine

Rappel des conséquences pour non respect des consignes de circulation

- Stationnement sur les trottoirs, passage ou accotement réservés aux piétons : passible d'une contravention de 2^e classe, soit 35 €, prévue par R417-10 du code de la route.
- Passage en Sens interdit : passible d'une contravention de 155 € et d'un retrait de 4 points.
- Vitesse en zone 30 : selon le dépassement : contravention à partir de 90 €, retrait de points et au maximum retrait de permis.



Santé : attaque cérébrale ou cardiaque

Sachez reconnaître les premiers signes de l'attaque **CHAQUE MINUTE COMPTE**

Incapacité soudaine à parler ou à trouver ses mots

Gêne brutale de la vision

Difficulté ou impossibilité brutale de bouger un bras, une jambe ou tout un côté du corps

Douleur brutale au milieu de la poitrine

Si vous ressentez un de ces symptômes ou si vous en êtes témoin...
COMPOSER IMMEDIATEMENT LE 15

Don du Sang

Malgré le pont de l'Ascension, la collecte a été assez bonne le vendredi 18 mai, puisque 70 personnes se sont présentées à la salle Albert FOL. Merci à toutes et à tous pour votre participation à ce don qui aidera à sauver des vies.

Rendez-vous pour la prochaine collecte **VENDREDI 24 AOUT 2012**, dès 16h30 au même lieu.

Merci à tous et à bientôt





La chorale chante les prénoms



SAMEDI 7 JUILLET 2012

FÊTE AU VILLAGE VULBENS

Dès 14h00,
JEUX géants pour tous
(cours de l'école)

Si vous voulez gagner : soyez
adroits, patients, imaginatifs...

*Sur place : petite restauration
et buvette.*

***Bienvenue à tous,
ambiance conviviale
garantie !***

Nouveauté !
Cette année, elle
se déroulera sur
l'après-midi
et la soirée

20h30 – Centre ECLA

PAELLA ROYALE GEANTE
(salade, paella, fromage, dessert, café)

Danseuses de Flamenco

SOIREE DANSANTE

Orchestre Sandrine et David

Repas du soir : adulte 18€ - enfant 8€

PLACES LIMITEES !

Cartes repas en vente à la Boulangerie BENOIT à Vulbens

Jusqu'au jeudi 5 juillet au soir

Organisée par l'Association Vulbens en Fête - 04.50.04.61.35